

Bon de commande

Equipements pour les déchetteries mis à disposition par Corepile

Corepile met à disposition gratuitement des équipements d'habillage et de protection des fûts en déchetteries, notamment contre les intempéries et le vol.

Descriptif des équipements :

ABRI-FÛTS

Pour les déchetteries équipées
d'un minimum de deux fûts



Dimensions :

L : 135 cm
l : 95 cm
H : 160cm

- peut être fixé au sol
- muni d'un support pour les couvercles
- choix du sens d'insertion des fûts

Emplacement à prévoir :

135x95cm au sol
+ 200 cm sur le côté pour
le retrait des fûts

Montage :

≈ 30min, à 2 personnes
Matériel de vissage et
cadenas fournis

Valeur marchande unitaire : 700€HT

COIFFE-FÛT

Pour les déchetteries équipées d'un fut



Dimension :
H : 26 cm

- Facile à utiliser : se pose simplement sur le fût

Valeur marchande unitaire : 100€HT

Conditions d'obtention :

- Collectivités locales en contrat avec Corepile pour la reprise des piles et accumulateurs portables en déchetteries ;
- Déchetteries enregistrées en tant que point de collecte ;
- Mise à disposition d'un équipement par défaut par déchetterie. Toute commande supérieure à un équipement par déchetterie sera soumise à validation par Corepile

La livraison des équipements se fait sur un seul site. La répartition et le montage des équipements sur chaque déchetterie est à la charge de la collectivité locale.

Engagements de la collectivité locale :

En signant ce bon de commande, la collectivité locale atteste que les conditions de montage et d'emplacement disponible, notamment pour l'abri-fûts, sont remplies. Elle s'engage à ce que les équipements fournis soient installés sur les déchetteries indiquées et que les piles et petites batteries collectées soient bien remises à Corepile.

Afin de prouver la bonne mise en place des équipements fournis, la collectivité locale s'engage à envoyer une photo par équipement à l'adresse corepile@corepile.fr

La collectivité locale s'engage également à signaler dans les meilleurs délais à l'adresse corepile@corepile.fr tout déplacement effectué d'un équipement d'une déchetterie vers une autre.



Bon de commande

A retourner par courrier ou par mail à corepile@corepile.fr

Propriété des équipements :

Ces équipements sont mis à disposition des déchetteries dans le cadre du contrat de reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagés liant la collectivité locale à Corepile et restent la propriété de Corepile pour une période de 5 ans à date de leur livraison. Dans l'éventualité où Corepile n'assurerait plus la collecte des piles et accumulateurs portables pour le compte de la collectivité locale, celle-ci s'engage à ce que ces équipements soient démontés et renvoyés à ses frais à Corepile.

Délais de livraison : (à titre indicatif)

Commande effectuée avant le 31/03 de l'année N : **livraison au 3^{ème} trimestre de l'année N**

Commande effectuée avant le 30/09 de l'année N : **livraison au 1^{er} trimestre de l'année N+1**

Données à compléter :

Nom de la collectivité locale :

Numéro du contrat de reprise avec Corepile :/COL/.....

Déchetteries à équiper :

Equipement(s) commandé(s)
(à remplir)

Nom de la déchetterie	Adresse	Abri-fût déchetteries équipées de 2 fûts	Coiffe-fût déchetteries équipées de 1 fût
.....	<input type="checkbox"/> Nbre :	<input type="checkbox"/> Nbre :
.....	<input type="checkbox"/> Nbre :	<input type="checkbox"/> Nbre :
.....	<input type="checkbox"/> Nbre :	<input type="checkbox"/> Nbre :
.....	<input type="checkbox"/> Nbre :	<input type="checkbox"/> Nbre :
.....	<input type="checkbox"/> Nbre :	<input type="checkbox"/> Nbre :

Adresse de livraison : (unique pour tous les équipements, répartition sur les déchetteries à la charge de la collectivité locale)

Nom du site :

Adresse :

Adresse complémentaire :

CP : Ville :

Nom du contact destinataire : Fonction :

Téléphone : Adresse E-Mail.....

Horaires de livraison :

Nom du représentant légal signataire : Fonction :

Signature du représentant légal et tampon de la collectivité locale :

Fait à, le